



échange travail contre terrain

Par **zelomi**, le **18/10/2008** à **20:30**

bonjour,

j'avais un accord verbal avec une dame:je posais des tôles bac acier sur le toit de sa grange plus une grande poutre transversale à l'intérieur, en échange d'un terrain avec une ruine plus la moitié des frais notarié.le toit est terminé et elle refuse d'effectuer la transaction.en plus elle me doit 260 euros pour d'autres services...

comment est il possible de régler cette situation au niveau juridique?

pour preuves de mon travail j'ai des photos de l'évolution des travaux plus le témoignage d'amis venus me filer un coup de main.

pour preuve de l'accord de transaction nous sommes passé devant un notaire pour qu'il puisse monter un dossier.

pour preuve de sa malhonnêteté j'ai le témoignage de plusieurs personnes qui sont en litige avec elle dont une à qui elle avait promis un terrain et qui n'a rien eu.

comment dois je procéder au niveau juridique svp?

en vous remerciant.